



## BACCALURÉAT PROFESSIONNEL CULTURES MARINES

Formation scolaire niveau 4 (3 ans)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vous serez capable :

- de réaliser des opérations techniques pour obtenir des produits d'élevage (biologie et zootechnie) ;
- d'identifier et d'analyser les caractéristiques des milieux d'élevage (écologie marine littorale) ;
- de définir la stratégie et la conduite d'une entreprise de cultures marines (commercialisation, communication) ;
- d'organiser la mise en marché et la commercialisation des différents produits (espèces conchylicoles, poissons ou crustacés d'élevages, algues marines...).

### CONTENU DE LA FORMATION

**Enseignements généraux :** français, histoire-géographie, mathématiques, sciences-physiques, anglais, art, EPS ;

**Enseignements professionnels:** biologie-écologie-production, moyens de production, gestion économique et financière, économie et commercialisation, environnement professionnel, prévention, santé et environnement ;

**Certificats spécifiques\*** : requis pour l'exercice de certaines fonctions et tâches à bord des navires (sécurité, radiocommunications) ;

**Formation à la plongée.**

*\*Conformément à la convention STCW : Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers (normes de formation des gens de mer, de délivrance et de veille).*

### PÉRIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

**20 semaines** sur une période de 3 ans.

### POURSUITE D'ÉTUDES

BTSM Pêche et gestion de l'environnement marin (PGEM) ;  
BTSA Aquaculture ;  
BTSA Technico-commercial option alimentation et boissons.



### RECRUTEMENT

Garçons et filles après la classe de 3<sup>ème</sup> ou après un diplôme de niveau 3 ;

Aptitude physique à la navigation.

### MÉTIERS

- technicien qualifié dans une entreprise de production en cultures marines ;
- responsable technique et commercial de la mise en marché des produits ;
- chef d'entreprise\* en cultures marines ou en aquacultures.

*\*concession sur le domaine public maritime et possibilité d'octroi d'aides publiques pour l'installation (dotation et prêt jeunes agriculteurs).*

### LIEUX DE FORMATION :

LPMA Daniel Rigolet de Cherbourg ;  
LPM Florence Arthaud de Saint-Malo ;  
LPMA Jacques de Thézac d'Étel ;  
LPM de la Rochelle ;  
LPM Paul Bousquet de Sète ;  
Lycée de la Mer de Gujan Mestras ;  
Lycée professionnel de Guérande.

**LPM : Lycée professionnel maritime**  
**LPMA : Lycée professionnel maritime aquacole**  
Tous les LPM disposent d'un internat.

Lieux de formation : <https://promete.din.developpement-durable.gouv.fr>  
<https://formations.mer.gouv.fr>